



# Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 28 juin 2011

## LES PRÉVISIONS DU GOUVERNEMENT CONCERNANT SES CHARGES SONT « OPTIMISTES », SELON LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Le gouvernement de l'Ontario a fait preuve d'une prudence appropriée relativement à l'estimation de ses revenus, mais ses prévisions concernant les montants qu'il dépensera durant la même période sont fondées sur des hypothèses optimistes, a mentionné le vérificateur général Jim McCarter dans un rapport de 43 pages rendu public aujourd'hui.

En vertu de la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières*, le gouvernement de l'Ontario est tenu de publier un rapport préélectoral sur les finances de la province comprenant des prévisions des revenus et des charges pour les trois années suivantes. Le vérificateur général doit quant à lui examiner ce rapport et publier une déclaration énonçant les résultats de cet examen.

« Nous avons conclu que les estimations du gouvernement concernant ses revenus et les frais d'intérêt étaient de nature prudente », a dit M. McCarter.

« Cependant, a-t-il ajouté, les charges estimatives étaient souvent fondées sur des hypothèses optimistes, alors que la Loi stipule que le plan financier de l'Ontario doit s'appuyer sur des hypothèses prudentes. » Le vérificateur général a mentionné que cette constatation s'appliquait tout particulièrement aux hypothèses sous-tendant les dépenses au titre de la rémunération à l'échelle du secteur parapublic et dans le domaine des soins de santé qui, ensemble, englobent une très grande partie des charges totales du gouvernement.

M. McCarter a fait la mise en garde suivante : « Bien sûr, une prévision doit être prise uniquement pour ce qu'elle est – un regard prospectif qui est toujours tributaire de facteurs imprévisibles. Les hypothèses concernant l'avenir peuvent se situer dans une fourchette allant de prudentes à optimistes ou audacieuses. Cependant, plus on se fonde sur des hypothèses prudentes, plus on atténue le risque que des facteurs défavorables imprévisibles entraînent des déficits plus élevés que prévu. » M. McCarter a conclu que les prévisions concernant les revenus et l'intérêt sur la dette étaient fondées sur des hypothèses prudentes, mais que, souvent, le gouvernement s'est basé sur les scénarios les plus favorables pour prévoir ses charges.

Selon ce qu'indique le rapport, le gouvernement prévoit que ses charges annuelles augmenteront en moyenne de 1,8 % seulement au cours des trois prochaines années, en dépit du fait que, ces huit dernières années, elles ont crû en moyenne de presque 7 %, après un rajustement tenant compte des charges ponctuelles importantes.

Le gouvernement s'attend à ce que ce taux de croissance considérablement réduit puisse être atteint grâce notamment à des changements touchant les dépenses dans le secteur des soins de santé, qui représentent 42 % des charges annuelles totales. Le gouvernement prévoit une hausse annuelle moyenne de 3,6 % des dépenses au titre de la santé au cours des trois prochaines années, ce qui correspond à un peu moins de la moitié du taux de 7,1 % observé ces huit dernières années. « Compte tenu de la croissance et du vieillissement de la population de l'Ontario, nous estimons que cette hypothèse est fondée sur un scénario optimiste, et non sur des perspectives prudentes », a mentionné M. McCarter.

-30-

Renseignements :

Communications

Tiina Randoja (416) 327-2351 ou

Joël Ruimy (416) 327-2336